

PASS en milieu psychiatrique de Paris

Centre hospitalier Sainte-Anne

1 rue Cabanis 75014 Paris



Vous avez besoin de soins ?

Vous n'avez pas d'assurance maladie et vous avez des difficultés financières ?

Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Une équipe médicale, paramédicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

Comment venir à l'hôpital ?

Métro : Ligne 6, Arrêt Glacière

Autobus : n° 21 Arrêt Daviel

RER B Denfert Rochereau

Comment fonctionne la PASS ?

L'équipe de la PASS en milieu Psychiatrique accueille un public adulte souffrant de troubles psychiques ayant besoin d'un accès aux soins somatiques. Son territoire d'intervention couvre tout Paris. L'orientation se fait essentiellement après un contact téléphonique, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS ?

- Consultations de médecine générale
- Soins infirmiers
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie

En cas d'urgence médicale appelez le 15 (appel gratuit, accessible 24h/24) ou rendez-vous au service d'accueil des urgences.

Si vous n'avez pas de couverture maladie ou de complémentaire santé, n'hésitez pas à le signaler à votre interlocuteur au 15 ou aux urgences.

Les soins ne sont pas gratuits ! En fonction d'une évaluation médicale et sociale la PASS pourra vous aider à trouver une prise en charge financière de tout ou partie des soins.

Comment contacter la PASS ?

Par téléphone : Au 01.45.65.81.51 (répondeur si l'équipe est absente du bureau)

Par mail : pass-psy@ch-maison-blanche.fr

Où trouver la PASS ?

La PASS en milieu Psychiatrique est hébergée par le service d'Appui en Santé Mentale et Exclusion Sociale (SMES) situé au sein du pavillon Esquirol. En Face du CPOA



PASS en milieu psychiatrique Centre hospitalier Sainte-Anne

1 rue Cabanis
75014 Paris

☎ Standard : 01.45.65.81.51

Pour en savoir plus sur la PASS de l'hôpital :

- <http://www.ch-maison-blanche.fr/Soins/Prises-en-charge-specifiques/La-Permanence-d-Acces-aux-Soins-de-Sante-en-milieu-Psychiatrique-PASS-Psy-de-Paris>

Contacts

Coordinateur médical : Dr Angéla PRATI

Référent du Service social : Mmes Audrey BOULANGER et Marie-Christine OTTO-BRUC

Liste des contacts des référents PASS

Dernière mise à jour : juillet 2014

Médecin généraliste	Angéla PRATI	Angela.prati@ch-maison-blanche.fr	06 84 63 91 94
Assistante sociale	Audrey BOULANGER	Audrey.boulanger@ch-maison-blanche.fr	06 86 88 72 63
Assistante sociale	Marie-Christine OTTO-BRUC	Marie-christine.otto-bruc@ch-maison-blanche.fr	06 86 56 40 01
Infirmière	Chantal CRON	Chantal.cron@ch-maison-blanche.fr	07 62 68 32 50

Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Pédicurie / podologie
- Education thérapeutique
- Aide à la domiciliation administrative
- Permanence juridique
- Possibilité d'interprétariat
- Accompagnement physique à l'extérieur de l'établissement

Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU...).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).